

Niveaux d'alerte	Niveaux d'alerte							Régions ○ A : Adultes ○ E : Enfants – Etab désignés	Cibles lits																																												
	Vert Niv d'alerte 1 < 20 % (de la cible de SI)	Jaune Niv d'alerte 2 20 à 40 %	Orange clair Niv d'alerte 3.1 40 à 60 %	Orange foncé Niv d'alerte 3.2 60 à 80 %	Rouge Niv alerte 4 80 - 120 %	Bordeaux Niv d'alerte 5 120 -150 %	Mauve Niv d'alerte 6 150 -200 %		Noir Niv d'alerte 7 > 200 %	SI COVID+ (chauds)	Nb lits SI dressés																																										
<p>Niveaux d'alerte</p> <p>Niveaux d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveaux d'alerte pour une vigie et planification de la capacité en lits de SI (coordination ministérielle). Niveaux d'alerte pour le suivi des admissions et la capacité des lits par établissement et région <p>Cibles de lits SI COVID+ (chauds)</p> <ul style="list-style-type: none"> Cibles fixées pour les lits de soins intensifs COVID pour chaque établissement (selon CH désignés). La capacité par installation désignée s'ajustera selon le nombre de patients COVID hospitalisés et sera précisée régulièrement par les établissements tout en respectant les cibles. Le volet transfert vers d'autres établissements (alerte 3.1) dans la même région est spécifique à la région 06. 								<ul style="list-style-type: none"> Montréal Laval Lanaudière Laurentides Montérégie Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches Estrie Mauricie Outaouais Saguenay-Lac-St-Jean Bas-St-Laurent Abitibi-Témiscamingue Gaspésie-Îles-Mad. Côte-Nord Nord-du-Québec 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>SI COVID+ (chauds)</th> <th>Nb lits SI dressés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>145</td><td>324</td></tr> <tr><td>9</td><td>36</td></tr> <tr><td>12</td><td>16</td></tr> <tr><td>14</td><td>34</td></tr> <tr><td>14</td><td>41</td></tr> <tr><td>24</td><td>94</td></tr> <tr><td>70</td><td>113</td></tr> <tr><td>6</td><td>22</td></tr> <tr><td>20</td><td>35</td></tr> <tr><td>25</td><td>64</td></tr> <tr><td>6</td><td>6</td></tr> <tr><td>12</td><td>45</td></tr> <tr><td>6</td><td>36</td></tr> <tr><td>10</td><td>39</td></tr> <tr><td>11</td><td>31</td></tr> <tr><td>14</td><td>22</td></tr> <tr><td>---</td><td>19</td></tr> <tr><td>---</td><td>8</td></tr> <tr><td>---</td><td>3</td></tr> <tr><td>377</td><td>924</td></tr> <tr><td>21</td><td>64</td></tr> </tbody> </table>	SI COVID+ (chauds)	Nb lits SI dressés	145	324	9	36	12	16	14	34	14	41	24	94	70	113	6	22	20	35	25	64	6	6	12	45	6	36	10	39	11	31	14	22	---	19	---	8	---	3	377	924	21	64
	SI COVID+ (chauds)	Nb lits SI dressés																																																			
145	324																																																				
9	36																																																				
12	16																																																				
14	34																																																				
14	41																																																				
24	94																																																				
70	113																																																				
6	22																																																				
20	35																																																				
25	64																																																				
6	6																																																				
12	45																																																				
6	36																																																				
10	39																																																				
11	31																																																				
14	22																																																				
---	19																																																				
---	8																																																				
---	3																																																				
377	924																																																				
21	64																																																				
Principes de gradation	<ol style="list-style-type: none"> Patient COVID maintenu dans son installation d'appartenance/d'origine si désignée Patient COVID maintenu dans son établissement d'appartenance/d'origine 	<ol style="list-style-type: none"> Appels au COOLSI dirigés vers d'autres établissements et transferts à considérer de la salle d'urgence vers d'autres CH désignés pour la région 06. – équité régionale Réfléchir au délestage d'activités non-prioritaires dès 50% d'occupation des lits SI COVID (selon plan de contingence) 	<ol style="list-style-type: none"> Patients COVID devraient être transférés vers un établissement d'une autre région, via le COOLSI (décision avec les établissements et le MSSS) Début des transferts inter-régionaux de proximité 																																																		

Principes directeurs	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir une capacité de lits COVID+ pour être en mesure d'accepter des demandes d'hospitalisation et transferts. <ul style="list-style-type: none"> 1 lit de soins intensifs disponible en tout temps Permettre la poursuite des activités hospitalières - dans la mesure du possible, en fonction de l'occupation des lits par des patients COVID+ Autonomie des régions <ul style="list-style-type: none"> Visant une certaine auto-suffisance en terme de capacité COVID des régions dans la mesure toutefois de l'expertise des milieux. À privilégier jusqu'à l'atteinte des niveaux de cibles ou contraintes des milieux Nouvelles admissions <ul style="list-style-type: none"> Alerte rouge lorsque l'établissement à atteint 80% de sa cible. Permettre une marge de manœuvre. Et à ajuster selon l'occupation. Les patients Covid + sont alors dirigés vers un autre CH désigné d'une région de proximité, via le COOLSI si 80% de la cible est atteinte. Réévaluation en continu pour assurer une bonne planification - En cas d'atteinte des cibles régionales établies, un rehaussement du nombre de lits pour la clientèle Covid pourrait être établi Coordination des transferts pour les patients COVID+ et ceux des soins intensifs - Toujours via le COOLSI <ul style="list-style-type: none"> Patients SUSPECTS : les CH gardent leurs pts suspects jusqu'à la confirmation du test +, sauf si le pt nécessite des soins ne pouvant être prodigués dans leur propre installation. Femmes enceintes COVID+ : sont orientées à l'HGJ, le CHUS Sherbrooke, ou le CMES du CHU de Québec. Enfants : chaque centre tertiaire pédiatrique dessert son RUIS. Si transferts nécessaires, ils sont coordonnés par le CCPQ. Infections nosocomiales – Éviter le transfert de patients. Gestion locale et transferts inter-installations selon l'établissement.
-----------------------------	--